

# A · B · C · DÉCHETS

Que faire des déchets ?  
Où les acheminer ?

Réutiliser plutôt que jeter,  
Recycler plutôt qu'éliminer.

Les meilleurs déchets, les moins coûteux ?  
Ceux que l'on évite de produire...



La présente brochure ne concerne que les ménages privés. Les commerces et entreprises sont seuls responsables du transport et de l'élimination des déchets de leur exploitation.

**Les bennes et locaux mentionnés dans cette liste se trouvent à la déchetterie du Bugnon.**

## A

Amiante

à éliminer en décharge spécialisée ; les jardinières (bacs à fleurs) sont acceptés à la déchetterie dans un bac spécifique.

Ampoule :

- ✗ économique
- ✗ ordinaire

local "Déchets spéciaux"  
benne "Inertes"

Animaux morts

centre de collecte de Penthaz

Appareils électriques · électroniques

voir sous "OREA"

## B

Balayures :

- ✗ de ménage
- ✗ de grange et de cour

sac à ordures ménagères  
tas de fumier ou compost

Batterie

à rendre au fournisseur ou caisse ad hoc

Béton

voir sous "Déchets de démolition"

Bidons en plastique vides :

- ✗ diamètre inférieur à 60 cm
- ✗ diamètre supérieur à 60 cm

sac à ordures ménagères  
benne "Encombrants"

Bois :

- ✗ aggloméré, contreplaqué (petit volume)
- ✗ de démolition  
(facturé suivant le poids)

benne "Bois" à la déchetterie  
à rendre à l'entreprise ou à déposer dans la benne à bois

Boîtes de conserve

benne "Ferraille"

Bouteilles

voir sous "Pet" ou "Verre"

Branches :

- ✗ gros diamètre
- ✗ diamètre inférieur à 10 cm  
déchetterie

bois de feu = ?  
compost privé ou tas à broyer pour compostage à la

Le compostage sur place des déchets de jardins, herbes, branches et tailles est vivement conseillé. Le **brûlage** de ces matières sur place est toléré **uniquement durant les mois de janvier, février, novembre et décembre**, pour autant qu'il s'agisse de petites quantités et qu'il n'en résulte aucune nuisance pour le voisinage. **Le brûlage de tout autre déchet est strictement interdit.**

Briques

voir sous "Déchets de démolition"

Cadavres d'animaux	voir sous "Animaux morts"
Cailloux	gravière (accès par la déchetterie)
Canapés	benne "Encombrants"
Canettes	presse canettes à la déchetterie
Capsules de café :	
✕ Nespresso	conteneur à la déchetterie
✕ autres	compost privé ou sac à ordures ménagères
Carrelages, catelles	benne "Inertes"
Cartons (vides et aplatis)	benne "Cartons"
Cartouches d'imprimante	à rendre au fournisseur ou voir sous "OREA"
Cendres	à déposer sur un compost privé ou à épandre au jardin pour les cendres de branches et de bois de feu "de forêt". Les autres cendres froides sont à éliminer à la déchetterie dans la benne "Inertes"
Céramique	benne "Inertes"
Chaîne Hi-Fi	voir sous "OREA"
Chaussures :	
✕ en bon état	conteneur "Vêtements"
✕ de ski et patins à glace	sac à ordures ménagères
Colles	voir sous "Peinture"
Congélateurs	voir sous "OREA"
Cuisinières (électriques ou à gaz)	voir sous "OREA"
Déchets :	
✕ de démolition (petits volumes)	benne "Inertes" (facturé selon le poids)
✕ de chantier	à faire éliminer par l'entrepreneur
✕ encombrants d'une grandeur supérieure à 60 cm (vieux matelas, moquettes, objets en plastique ou composites)	benne "Encombrants"
✕ de jardin	voir sous "Branches" et sous "Herbes"
✕ ménagers incinérables (papiers gras ou sales, plastiques d'emballage, barquettes en sagex sales, briques de lait ou de jus de fruits, objets composites non démontables inférieurs à 60 cm)	sac à ordures ménagères
✕ ménagers compostables (épluchures, ou fleurs fanées)	poubelle verte pour compost privé, tas de fumier ou tas "Compostables" à la déchetterie
 <b>reste de repas :</b>	<b>sac à ordures ménagères</b>
Décorations de Noël	sac à ordures ménagères
✕ guirlandes électriques	voir sous "OREA"
✕ boules en verre	benne "Inertes"
✕ autre	sac à ordures ménagères
Divans	benne "Encombrants"
Droguerie	voir sous "Produits de droguerie"
Emballages cartons (vidés et aplatis)	benne "Carton"

Emballages plastiques	sac à ordures ménagères
Epluchures de fruits et légumes	voir sous "Déchets ménagers compostables"
<b>F</b> aïence	benne "Inertes"
Fauteuils	benne "Encombrants"
Fenêtres	vitre dans la benne "Inertes", cadre dans la benne ad hoc selon le matériau ("Bois", "Ferraille" ou "Encombrants")
Fer blanc (boîtes de conserve, emballage et couvercles en fer blanc ou tôle d'acier)	benne "Ferraille"
Ferraille (toutes grosseurs)	benne "Ferraille"



**Les objets ou appareils composites doivent contenir plus fr 50 % de ferraille en poids pour être assimilés à de la ferraille ; sinon, ils doivent être mis dans la benne "Encombrants".**

Feuilles mortes	compost privé ou tas "Compotable" à la déchetterie ou à laisser sur place = protection et engrais naturel !
Fonds de grange	non repris à la déchetterie
Frigos	voir sous "OREA"
Foin, fumier (petite quantité)	tas de compost ou déchets végétaux à la déchetterie

Fusibles	benne "Inertes"
----------	-----------------

## **G**azon

	compost privé ou tas "Compotable" à la déchetterie ou à laisser sur place s'il est coupé court = protection et engrais naturel !
--	--

<b>H</b> abits (neufs ou usagés)	conteneur "Vêtements"
----------------------------------	-----------------------

Herbes :

- |                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| * petite quantité | compost privé     |
| * grande quantité | tas "Compostable" |

Le compostage sur place des déchets de jardins, herbes, branches et tailles est vivement conseillé. Le **brûlage** de ces matières sur place est toléré **uniquement durant les mois de janvier, février, novembre et décembre**, pour autant qu'il s'agisse de petites quantités et qu'il n'en résulte aucune nuisance pour le voisinage. **Le brûlage de tout autre déchet est strictement interdit.**

Huiles minérales et végétales	fût de récupération à la déchetterie
-------------------------------	--------------------------------------

## **I**mprimante

	donner à une personne ou une association qui peut en avoir l'utilité, ou se référer au point "OREA"
--	---

**J**ouet (plastique ou composite, usagés et **non réutilisables par d'autres enfants**) :

- |                     |                          |
|---------------------|--------------------------|
| * petit             | sacs à ordures ménagères |
| * supérieur à 60 cm | benne "Encombrants"      |

Journaux	voir sous "Papier"
----------	--------------------

<b>L</b> aine de verre (plaque ou rouleau)	à rendre au fournisseur ou à déposer dans la benne "Inertes"
--	--

Lampes à filaments	voir sous "Ampoules"
Lampes halogènes	voir sous "Ampoules"
Lampes à décharge, fluo compactes	voir sous "Tubes"
Langes (type "Pampers")	à déposer dans les conteneurs pour les ordures ménagères <b>dans un sac transparent</b>
Litière d'animaux de compagnie	tas de fumier ou benne "Inertes"
<b>M</b> achine à laver, sécher, etc.	voir sous "OREA"
Marc de café	compost privé = engrais naturel ou tas "Compostable" à la déchetterie
Matelas	benne "Encombrants"
Mauvaises herbes	voir sous "Herbes"
Médicaments	local "Déchets spéciaux" à la déchetterie
Mégots	sac à ordures ménagères
Métaux non ferreux (bronze, cuivre, étain, laiton, plomb, zinc)	benne "Ferraille"
Meuble :	
✗ en bon état :	à livrer dans un centre social (Caritas, Emmaüs, Centre social protestant, etc.)
✗ inutilisable :	benne "Encombrants" ou "Bois" suivant le matériau
Moquette :	
✗ petite dimension :	sac à ordures ménagères
✗ plus de 60 cm roulé :	benne "Encombrants"
<b>N</b> éons	voir sous "Tubes"
Nespresso	voir sous "Capsules"
<b>O</b> rdures ménagères	voir sous "Déchets ménagers incinérables"
Ordinateurs	donner à une personne ou une association qui peut en avoir l'utilité ou rendre au fournisseur (reprise gratuite) ou se référer au point "OREA"
Os (poulet, côtelettes, etc.)	sac à ordures ménagères
OREA (Ordonnance sur la restitution, la reprise et l'élimination des appareils électriques et électroniques)	les fabricants, commerçants et détaillants sont tenus de reprendre <b>gratuitement</b> les appareils qu'ils proposent dans leur assortiment (pas d'obligation d'acheter un autre appareil) – OREA du 20/10/2021, art. 6

**Les "OREA " ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères.** Le tri sélectif permet de récupérer plus de 75 % des substances qui y sont contenues. Tous ces appareils font l'objet d'une taxe anticipée de recyclage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003 et leur reprise est gratuite dans les magasins. Le consommateur trouve ainsi partout un système unique de reprise gratuite des appareils et accessoires électriques ou électroniques usagés. Ces appareils peuvent aussi être déposés exceptionnellement à la déchetterie, à l'emplacement ad hoc.

<b>P</b> apier :	
✗ recyclable (journaux, livres, listing d'ordinateur, enveloppes avec ou sans	benne "Papier"

fenêtre, photocopies, revues, illustrés,  
papier de correspondance, prospectus,  
papier recyclé)

- ✗ **non** recyclable (berlingots de lait ou de jus de fruits, cabas imprégnés, cartons à œufs, emballages de biscuits, emballages de produits congelés, enveloppes à bulles, étiquettes, mouchoirs en papier, nappes en papier, papier cadeau contrecollé, papier à filtre, papier de fleuriste, papier goudronné, papier gras pour le beurre ou le fromage, papier traité avec des colles, pochettes à photos, sacs à ciment, sacs pour aliments d'animaux, sachets de soupe, sachets de thé et de café, serviettes en papier, tambours à (carton de) lessive

sac à ordures ménagères

PC	voir sous "Ordinateurs"
Peintures	local "Déchets spéciaux"
PET (à compacter !)	à rendre dans tous les points de vente ou conteneur "PET"
Pierre	voir sous "Cailloux"
Piles	récupération dans les points de vente ou local "Déchets spéciaux"
Planches	voir sous "Bois"
Plastique	voir sous "Déchets ménagers incinérables" ou "Déchets encombrants incinérables"
Pneu	repris par les garagistes ou à la déchetterie contre facture
Porcelaine	benne "Inertes"
Produit :	
✗ de droguerie	à rendre au fournisseur ou local "Déchets spéciaux"
✗ toxiques	à rendre au fournisseur ou local "Déchets spéciaux"
✗ phytosanitaire	à rendre au fournisseur ou local "Déchets spéciaux"
<b>R</b> adios	voir sous "OREA"
Réfrigérateurs, congélateurs	voir sous "OREA"
Restes de repas	sac à ordures ménagères
<b>S</b> able à chat	voir sous "Litière d'animaux de compagnie"
Sacs en plastique, cabas	à réutiliser plusieurs fois, à donner à quiconque peut en avoir usage (maraîcher par exemple) ou sac à ordures ménagères
Sagex ou polystyrène expansé propre	caisse "PSE" à la déchetterie
Sagex "chips"	sac à ordures ménagères
Skis, snowboard :	
✗ en bon état	bourses d'échange (association de parents d'élèves ou autre)
✗ inutilisables	benne "Encombrants" ou "Ferraille" selon leur nature
Solvant	voir sous "Produits de droguerie"
Sommier	benne "Encombrant"

Souche d'arbre	déchets végétaux à la déchetterie doit être éliminée par l'entreprise qui a effectué les travaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>* petite</li> <li>* grosse</li> </ul>	
Souliers	voir sous "Chaussures"
<b>T</b> aille d'arbres et de buissons	voir sous "Branches"
Tapis	petite dimension : sac à ordures ménagères plus de 60 cm roulé : benne "Encombrants"
Téléphone, natel, fax	voir sous "OREA"
Téléviseur	voir sous "OREA"
Terre cuite	benne "Inertes"
Textiles :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>* tissus propre</li> <li>* sales ou en loques</li> </ul>	voir sous "Habits" sac à ordures ménagères
Thermomètre à mercure	local "Déchets spéciaux"
Toxiques	voir sous "Produits toxiques"
Tube fluorescent (néon)	fût dans le local "Déchets spéciaux"
Vaisselle	benne "Inertes"
Vélo :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>* en bon état</li> <li>* inutilisable</li> </ul>	bourses d'échange (association de parents d'élèves ou autre) benne "Ferraille"
Verre :	
<ul style="list-style-type: none"> <li>* bouteilles et bocaux sans fermoirs et sans capsule</li> <li>* autre (vaisselle, plat de cuisson, vase, etc.)</li> </ul>	conteneur "Verre" à trier selon la couleur benne "Inertes"
Vêtement	voir sous "Habits"
Vitres cassées	benne "Inertes"